

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le douze juin à neuf heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 04 juin 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Martine DZIERWA (procuration à S. MIKULA), Rémi NOYELLE (procuration à C. LEFEBVRE), Marie PLACE (procuration à R. PRUD'HOMME), Elisabeth MARIN (procuration à M. DELEU), Frédéric HALLEZ (procuration à J. DAGBERT), Rémy MAJORCZYK, Roxane LENOIR, Alain LEROY, Rosemonde GRABAREK et Patricia RICART absente.

Objet : 2021-06/23 Festivités  
2021 - prise en charge des  
quartiers en fête

Monsieur Philippe BULOT est élu secrétaire de séance.

Madame MIKULA sollicite le conseil pour la prise en charge des 4 animations des vendredis de l'été soit les 16, 30 juillet et 6 et 20 août 2021 pour un montant de 4 800,00 € non soumis à la TVA avec l'association Dynamix Music de Gonnehem.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette prise en charge.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise la prise en charge des 4 manifestations des Vendredis de l'été avec l'association Dynamix Music de Gonnehem pour un montant de 4 800,00 € (non soumis à la TVA).

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



Le Maire certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte  
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 24 juin 2021

Le Maire,  
J. DAGBERT



REÇU LE 24 JUIN 2021

